

Miguel Diaz-Canel : la loi Helms-Burton, un outrage à la souveraineté des Cubains



La Havane, 6 mars, (RHC).- Le Chef d'État cubain, Miguel Diaz-Canel, a qualifié ce mercredi la loi Helms-Burton d'outrage à la souveraineté et à la dignité des Cubains.

Le Département d'État vient de donner le feu vert aux anciens propriétaires d'entreprises et de biens nationalisés par le gouvernement révolutionnaire dans les années 1960, à poursuivre devant les tribunaux étrangers les entreprises installées à leur place.

Cette décision relève du chapitre 3 de la loi Helms-Burton datant de 1996 et que Washington s'était jusqu'à présent abstenu d'appliquer pour éviter des confrontations notamment avec ses alliés en Europe et avec le Canada.

Sur son compte Twitter, le président cubain a souligné que cette loi représente le souhait d'annexion et de colonisation de l'Empire nord-américain qui prétend provoquer un changement de système politique et économique dans notre pays.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/185215-miguel-diaz-canel-la-loi-helms-burton-un-outrage-a-la-souverainete-des-cubains>



Radio Habana Cuba